

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 41 (1961)  
**Heft:** 2: Problème d'aujourd'hui, problème de demain : les loisirs

**Artikel:** L'étalement des vacances  
**Autor:** Bleher, Roger  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887609>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Une solution au problème des plages trop fréquentées :  
le bain de soleil à Paris. (Photo Jean Mohr.)*

# L'ÉTALEMENT

## DES VACANCES

par Roger Bleher

Les vacances sont une période particulièrement propice à la culture des loisirs. Les voyages et séjours touristiques sont alors les occupations préférées de la majeure partie de la population.

Les vacances qui étaient, voici quelques décennies, l'apanage d'un nombre relativement restreint de privilégiés, sont devenues un fait social de première importance avec l'attribution de congés payés et l'apparition simultanée du « tourisme social ». Depuis la fin de la guerre mondiale un grand nombre de gens a fixé le choix de sa période de vacances sur les mois de juillet et août, réputés les plus chauds de l'année. On assiste depuis quelques années à une concentration des séjours et déplacements pendant quelques semaines d'été, plus précisément entre la mi-juillet et la fin d'août.

Ce phénomène n'est pas sans provoquer de fâcheuses répercussions économiques et sociales :

Les compagnies de transport ferroviaire, maritime et aérien sont surchargées et se voient obligées de faire face pendant quelques jours seulement — au début et en fin de vacances — à une demande accrue, dépassant souvent leurs possibilités. Le matériel mis en service à l'occasion de ces quelques « superpointes » de trafic reste pratiquement inutilisé pendant les dix autres mois de l'année (exception faite de l'époque des fêtes de fin d'année).

Le mouvement général à destination des régions touristiques provoque également d'indescriptibles embouteillages sur les routes ainsi qu'une inévitable recrudescence des accidents.

L'hôtellerie n'échappe point à la règle et constitue la branche la plus touchée par l'afflux de « vacanciers » qui dépasse sa capacité d'hébergement. Les arrivées

aussi bien que les « nuitées » de touristes, qui battent chaque année les records établis la saison précédente, peuvent faire naître un certain optimisme, mais leur mauvaise répartition annuelle apparaît à un examen plus attentif des statistiques : les mois d'août et de juillet sont largement en tête avec des taux d'occupation des lits allant de 75 à 90 p. 100 de la moyenne annuelle, pourcentage qui se réduit à 30-40 p. 100, hors saison. Plusieurs hôtels « saisonniers » sont obligés de fermer leurs portes à la fin de la courte période estivale ; il serait hasardeux de construire de nouveaux établissements destinés à absorber ce trop-plein de clients et dont la rentabilité serait insuffisante. La situation est sensiblement la même dans les autres formes d'hébergement (camping, appartements, maisons de vacances, etc.).

Les conditions de transport, souvent dépourvu du confort nécessaire, la baisse de qualité dans le service et les prix élevés des hôtels, pensions et autres modes d'hébergement, conséquences d'une mauvaise adaptation de l'offre à la demande, sont les inconvénients majeurs pour les gens qui prennent leurs vacances durant ces deux seuls mois d'été. Certains se voient même contraints à rester à domicile car, par suite des tarifs pratiqués, un voyage ou un séjour constituent pour eux un luxe qu'ils ne peuvent s'offrir.

Dans le commerce et certains services publics, la désertion des grands centres au profit des régions touristiques et balnéaires provoque des perturbations dans l'appareil de distribution. Parallèlement, le dépeuplement momentané des agglomérations et des capitales fait apparaître celles-ci sous un aspect défavorable aux yeux du touriste étranger.



Enfin, par suite des fermetures massives, la production industrielle accuse en août une baisse plus ou moins sensible suivant les pays.

Comme remède à tous ces maux, une solution logique a été proposée voici plus de douze ans : « étaler les vacances », c'est-à-dire réaliser la répartition optimale des activités dans le temps et décongestionner ainsi les mois de juillet et août au profit de juin et septembre. La réalisation de cette idée se heurte cependant à de multiples difficultés.

Les vacances scolaires se situent traditionnellement pendant la période critique. Chaque été, la fermeture quasi-simultanée des établissements scolaires provoque des départs massifs de familles en vacances. Pour pallier cet inconvénient, diverses solutions ont été proposées en Suisse : allonger la durée des vacances d'été; en France : la raccourcir et instituer des vacances de printemps et d'automne. Il semble qu'une division régionale du pays et l'établissement d'un décalage de quelques jours d'une région à l'autre dans la fermeture des écoles soit actuellement la meilleure contribution à la solution de cet aspect du problème. Ce système en pratique dans les grandes villes suisses ainsi que dans les « Länder » allemands a donné des résultats satisfaisants. Cette proposition a pourtant été jugée inacceptable par les milieux enseignants de plusieurs nations, car il implique, entre autres, la disparition du système de session d'examen simultanée sur toute l'étendue d'un territoire (en France : certificat d'études, baccalauréat).

Les vacances des enfants sont souvent considérées comme déterminantes dans la fixation des congés des adultes, mais des « gallups » effectués devraient faire revoir ce jugement ; environ 24 % en Allemagne et

10 % en Grande-Bretagne des personnes interrogées étaient contraintes de choisir juillet et août comme période de vacances parce qu'elles avaient des enfants en âge de scolarité. Au moins aussi importants nous paraissent être les effets des congés dans l'industrie, branche d'activité qui occupe une importante partie de la population active en Europe occidentale.

Deux systèmes sont en vigueur dans les entreprises des différentes branches industrielles :

— Les congés par roulement, échelonnés pendant toute la période légale, qui sont pratiqués dans des branches où l'activité ne peut être arrêtée, ne serait-ce que durant deux ou trois semaines (la sidérurgie, les charbonnages, les chimiques, etc.); dans la mesure du possible, la majeure partie des salariés choisit pourtant la période s'étendant de la mi-juillet à la mi-août.

— Les fermetures globales (vacances d'entreprise) où le personnel prend son congé « en bloc », ce qui a pour effet de grossir de manière brutale la vague des départs. Ce système, qui présente, du point de vue de l'économie de l'entreprise, de multiples avantages, est de plus en plus répandu dans l'industrie, notamment dans les usines où le travail s'effectue « à la chaîne », dans de petites entreprises manquant d'encadrement et dans lesquelles le départ de quelques éléments occupant les postes-clé crée des difficultés de production. D'autre part, l'arrêt de la production dans les grandes entreprises entraîne souvent la fermeture obligatoire de toute une série de sous-traitants. Deux exemples illustrent cette tendance : l'industrie automobile dans la région parisienne et l'industrie horlogère en Suisse (qui libère en l'espace d'une seule journée quelques 60.000 salariés).



(Photo Jean Mohr.)

En réalisant un échelonnement des congés soit par secteurs industriels, soit par régions, il devrait être possible de réduire de manière satisfaisante les obstacles actuels à un meilleur échelonnement des périodes de vacances. La solution de l'étalement régional paraît être particulièrement séduisante car elle permettrait aux ménages, où les deux conjoints travaillent chacun dans une branche différente, de prendre leur congés simultanément. Il faudrait également veiller à conserver autant que possible un équilibre constant entre les congés par rotation et les fermetures globales, afin que ces dernières, nuisibles à l'économie nationale, ne se développent au détriment des premiers. Il reste encore à trouver les modalités d'une entente dans le secteur commercial, fortement influencé par l'industrie, de manière à ce que les régions demeurent habitables pour les gens qui y vivent et les touristes qui les visitent. Un fractionnement des congés, quand il est légalement permis, peut, sous certaines réserves, retenir l'attention et devrait donner satisfaction au nombre grandissant d'amateurs de sports d'hiver.

Une autre nécessité s'impose : mettre un terme au « mythe » de juillet et août, trop souvent considérés comme étant les seuls mois jouissant des meilleures conditions atmosphériques. Des études climatologiques

ont démontré que juin pouvait être placé sur le même plan que les deux mois qui le suivent et que septembre, voire même le mois de mai, offraient encore un nombre suffisant de jours ensoleillés propres aux vacances.

Le tourisme est intéressé au premier chef par l'étalement des vacances qui lui permettrait de réaliser l'allongement de la saison touristique. Une partie de l'hôtellerie consent des réductions en dehors de la saison d'été; celles-ci devraient être généralisées en Europe et, pour être efficaces, comporter une baisse d'au moins 20 à 25 % sur les prix pratiqués en haute saison.

L'aspect psychologique a été maintes fois souligné dans les précédentes études faites sur la question : les habitudes prises, la routine jouent un grand rôle dans la concentration actuelle des vacances.

Un plan général pourrait être esquisssé de la façon suivante :

1<sup>o</sup> Établir à l'aide de statistiques standardisées dans tous les États européens l'importance des courants touristiques sur la base des chiffres saisonniers des années précédentes et procéder en conséquence à un découpage des différentes régions, puisque la solution du régionalisme semble être une des plus satisfaisantes.

2<sup>o</sup> Réunir les milieux intéressés (de l'enseignement, de l'industrie, du commerce et du tourisme) afin d'éta-

bler les modalités d'exécution de l'étalement, dont la diversité peut s'expliquer par les différences de mentalité, de structures économiques et sociales existant d'un pays à l'autre. Étant donné la complexité des éléments qui conditionnent le problème, la réalisation de l'échelonnement des congés ne peut être qu'une solution de compromis où chacune des parties en présence devrait faire preuve de compréhension et céder sur certains points.

3<sup>e</sup> Lancer une vaste campagne d'information de l'opinion publique à l'aide de tous les moyens disponibles (radio, télévision, presse, affiche, etc.). De larges couches sociales, dont l'accès au tourisme est récente, doivent encore bénéficier d'une initiation dans ce domaine.

4<sup>e</sup> Instituer un organisme international, jouissant d'un pouvoir de recommandation, qui coordonne et harmonise les diverses initiatives, afin que des nations telles que la Suisse et l'Autriche par exemple, qui sont des contrées de vacances par excellence et où le nombre des «nuitées» de touristes étrangers est supérieur à celui des indigènes en saison, ne voient pas leurs efforts ruinés par l'industrie de leurs voisins.

Des habitudes ne se modifient pas en quelques mois

et au lendemain de profonds remaniements, un délai de réadaptation est nécessaire, c'est pourquoi il faut s'armer de patience et n'espérer de résultats vraiment tangibles qu'après deux ou trois ans d'expérience. En Belgique, le Commissariat général au tourisme a lancé une campagne en faveur des vacances en juin qui a connu en 1960, année de sa création, un succès certain et qui a été reconduite cette année.

Les Pays-Bas, en utilisant certains moyens d'action préconisés ci-dessus, sont arrivés à étaler leur période de congés (encore réduite à la première semaine d'août en 1948) du 10 juillet à la fin du mois d'août.

En France, la situation actuelle des vacances a fait l'objet d'un rapport du Conseil économique et social.

Toutes ces initiatives sont encourageantes et méritent d'être signalées. La question de l'étalement des vacances qui a figuré à l'ordre du jour des récents congrès touristiques et dont l'acuité va grandissant d'année en année exige une solution urgente. Celle-ci est nécessaire à l'essor du tourisme considéré dans tous les pays comme valeur exportatrice de premier plan ainsi qu'au bien-être des « consommateurs », c'est-à-dire des personnes désireuses de passer leurs vacances dans le calme et la détente.

Roger BLEHER.

